

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL DES SAGES  
du 18 octobre 2018**

Sur invitation de Monsieur le Maire Jean Michel BUF, la réunion du Conseil des Sages s'est tenu le 18 octobre 2018, en la salle du Conseil Municipal, à 9 h 30.

**Ordre du jour**

- 1) Approbation du compte-rendu du 13 septembre 2018 ;
- 2) Bilan de la semaine bleue 2018 ;
- 3) Comptes-rendus de la 11ème journée régionale des sages des Pays de Loire ;
- 4) Démissions et recherche de nouveaux membres ;
- 5) Budget prévisionnel 2019 ;
- 6) Projets à mettre en chantier au niveau du Conseil ;
- 7) Questions diverses.

**Etaient présents :**

Nicole BEAUPERIN, Yves BEAUPERIN, Maurice BOUJU, Roselyne COCHIN-MERCIER, Pierre GUINE, Michel GUITTON, Gilles HEURTIN, Odile HOUGUET, Michel LECOQ, Bernard MOUSSIEAU, Marie-Noëlle MOUSSIEAU Jacqueline OLIVIER, Josette SEROUX

Véronique DE BOYSSON, directrice de cabinet, Marie France GUIHO, adjointe, Marie Jeanne GUINEL, élue missionnée.

**Etait excusé :**

Marcel BUSSON.

**Etaient absents :**

Gérard CABAS et Yvonne GUENERY.

**1) Approbation du compte-rendu du 13 septembre 2018 :**

Le compte-rendu du 13 septembre est approuvé à l'unanimité.

**2) Bilan de la semaine bleue 2018 :**

La réponse aux animations proposées pour la Semaine bleue n'a sans doute pas été à la hauteur souhaitée.

Pour le lundi, à la dégustation de vins : 12 personnes dont 11 sages.

Pour l'inauguration : 20 personnes, dont M. le Maire et deux adjoints, M. BILLY de la chambre des métiers, 2 personnes de la chorale, 14 sages et 1 personne extérieure.

Le mardi, pour le code de la route : 25 personnes, dont 13 sages. L'année dernière 35 à 40 personnes étaient présentes.

Pour les conférences sur l'environnement : 48 personnes dont 12 sages.

Le mercredi après-midi, pour les jeux : 39 personnes 17 enfants, 13 adultes et 9 sages.

Le jeudi, pour l'exposé sur la sécurité à domicile et les premiers secours : 27 personnes dont 10 sages. L'année dernière, 50 personnes étaient présentes.

Le vendredi, pour la conférence « Château et protestantisme » : 31 personnes dont 8 sages. L'année dernière, 60 personnes étaient présentes.

Le samedi, pour la chorale, 19 choristes, 47 personnes dont 10 sages.

On trouvera, en annexe 1, un récapitulatif de cette Semaine Bleue 2018.

### **Quelques remarques quant à cette Semaine bleue :**

- ✓ Envisager une navette pour aller chercher des personnes ne pouvant se déplacer seules.
  - ✓ Prévenir les journalistes au moins deux semaines à l'avance.
  - ✓ Il conviendrait de faire des prospectus avec des titres plus accrocheurs et plus explicites.
  - ✓ Une vérification du fonctionnement du vidéo-projecteur à faire effectuer par les services techniques.
  - ✓ Pour la distribution des prospectus, sur le marché, le samedi précédant la Semaine Bleue, prévoir trois équipes : une de 9 h à 10 h, une de 10 h à 11 h et une de 11 h à 12 h, avec une distribution aux deux extrémités du marché.
  - ✓ Pour la dégustation de vins, la prévoir à un autre moment et s'y faire inscrire à l'aide d'un bulletin de participation.
  - ✓ Pour l'auberge espagnole, ne plus prévoir de viande, mais davantage d'entrées, fromages et desserts
  - ✓ Il conviendra évidemment de changer complètement les thèmes des animations.
- Il est regretté une absence des élus, à part M. le Maire, au début et à la fin.

### **Les nouveaux projets pour 2019 :**

- Faire coïncider la Semaine bleue de Blain avec la Semaine bleue à l'échelon national et donc la deuxième semaine d'octobre.
- Test choc automobile organisé par GROUPAMA avec un coût de 700 à 800 €.
- Consommation, logement et cadre de vie, les éco-gestes, avec un coût de 100 à 150 €.
- Sécurité routière avec Turpeau Formation.
- Marche château-mairie.
- Autres thèmes sur l'environnement.
- Après-midi jeux à Vert Pré.
- Intervention sur les rues de Blain hier et aujourd'hui avec Michel MONNIER, Maurice BOUJU et Jacqueline LEROUX.
- Vidéos sur le thème « J'y suis, j'y reste » proposées par Leroy-Merlin en direction des personnes âgées souhaitant rester le plus longtemps possible dans leur logement.
- Penser à prendre des photos de la semaine pour le bulletin municipal et faire une meilleure publicité à la Semaine bleue.
- Voir avec l'Université permanente sur une coïncidence avec la Semaine bleue.
- Etudier avec la Médiathèque une intervention possible.
- Organisation d'un thé dansant.
- Faire le lien avec les grandes surfaces.

- Faire coïncider si possible l'opération « Nettoyons la Nature » avec la Semaine bleue, quitte à commencer celle-ci le dimanche.
- Faire de la publicité sur les tableaux magnétiques de la ville, auprès des grandes surfaces et au cinéma Saint-Laurent.
- Solliciter les grandes surfaces pour un financement possible de la Semaine bleue.
- Répertorier toutes les associations susceptibles de pouvoir faire de la publicité auprès de leurs adhérents.

### **3) Comptes-rendus de la 11<sup>ème</sup> journée régionale des Sages des Pays de Loire :**

Trois sages se sont finalement rendus à Fontenay le Comte qui ont participé à chacun des trois ateliers de cette journée régionale.

**Le premier** concernait les activités sportives chez les seniors, la conférence était faite par un kiné.

**Le second** concernait la prévention des risques sanitaires, domestiques et routiers.

La première partie de cet atelier, portant sur les risques sanitaires et domestiques a été donnée par un médecin généraliste et gériatologue, et la seconde partie, portant sur les risques routiers, par une monitrice d'auto-école.

**Le troisième** concernait la participation citoyenne dont les Voisins Vigilants représentant l'aspect privé. Trois sujets ont été abordés : la prévention de la délinquance ; la création d'un lien social entre la gendarmerie, les élus et la population ; le plan communal de sauvegarde.

Les comptes-rendus respectifs des ateliers 2 et 3 figurent ci-après en annexes 2, 3.

L'après-midi de cette 11<sup>ème</sup> journée régionale était consacrée à la visite de trois lieux de Fontenay-le-Comte : l'église, le musée et une fontaine.

Le personnage marquant de Fontenay-le-Comte est Rabelais, la vidéo pour présenter la ville le rappelait.

160 personnes et trois cars, 32 sages pour l'organisation.

#### **Quelques remarques :**

- Une difficulté à maintenir les horaires pour certains conférenciers, perte de temps dans les déplacements. Il est donc nécessaire de prévoir les ateliers dans un même lieu.
- Un manque de partage sur ce qui se pratique dans les différentes communes.
- Les prochaines réunions des sages interviendront en 2019 à Couëron et en 2020 à Saumur.
- Blain, Pornic et La Ganarthe ont été proposées pour les années suivantes mais rien n'a été décidé.

Dans les autres communes, l'assemblée des sages se prénomme le conseil des sages. Il est donc convenu qu'à partir de cette réunion nous devenons le conseil des sages.

Il serait peut-être judicieux d'adhérer à la fédération des conseils de sages des Pays de Loire.

#### **4) Démissions et recherches de nouveaux candidats :**

Un membre du Conseil est absent depuis plusieurs réunions. Le président lui a envoyé un courriel pour lui demander s'il démissionnait. Faute d'une réponse, le président propose au Conseil d'acter sa démission de fait.

Il serait donc nécessaire de rechercher d'autres membres.

#### **5) Budget prévisionnel 2019 :**

| <i>Dépenses liées à la Semaine Bleue</i>       |              |
|--|--------------|
| Prospectus                                     | 250          |
| Pots d'inauguration et de clôture              | 160          |
| Dégustation de vins                            | 300          |
| Chorale  | 50           |
| Conférence cadre de vie                        | 200          |
| Location salle de cinéma                       | 100          |
| Conférence sur les rues de Blain + tombola     | 100          |
| Test-choc accident de la route                 | 800          |
| Sécurité routière                              | 230          |
| Barakajoux                                     | 70           |
| Goûter des enfants Barakajoux                  | 40           |
|  |              |
| <i>Autres dépenses</i>                         |              |
| Galette des rois                               | 50           |
| Inscription à la rencontre régionale des Sages | 150          |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>2.500</b> |

Il est convenu avec Véronique de Boysson que ce budget sera ajusté en fonction du coût réel des prestations qui seront mises en place à la prochaine Semaine Bleue.

#### **6) Projets à mettre en chantier au niveau du Conseil des sages :**

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil des sages se penche :

- sur l'aménagement de la place de l'église et sur le devenir de l'emplacement derrière le musée,
- et sur les élections européennes de 2019.

A ce dernier sujet, il peut être envisagé une exposition des animations avec les nouvelles villes jumelées vers le 8 mai.

Il peut être également proposé des conférences sur l'Europe.

Il convient également d'inciter la population à aller voter.

Il sera organisé une exposition géante sur la ville de Blain d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Celle-ci sera faite en lien avec le Conseil des sages qui envisage ce projet pour la prochaine Semaine bleue.

Le Conseil des sages devrait être saisi par Monsieur le Maire très prochainement sur ces prochains chantiers.

**7) Questions diverses :**

Il est évoqué des gros sacs poubelles sur les routes, il est conseillé d'en faire part à la communauté de communes qui devra faire le nécessaire.

**Prochaine réunion de l'assemblée des Sages :**

La prochaine réunion de l'Assemblée est fixée au 13 décembre 2018

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée lève la séance à 11h10

Fait à BLAIN le 18 octobre 2018

Compte rendu rédigé par la secrétaire : Mme OLIVIER

Lu et approuvé par :

M. BEAUPERIN, président

Et Mme Marie Jeanne GUINEL, élue missionnée

## Annexe 1

|                                     | <b>Matin</b>  | <b>Après-midi</b>   | <b>Référent</b>  | <b>Lieu</b>  |
|-------------------------------------|---|---|--|--|
| <b>Lundi</b><br><b>1 octobre</b>    |   | Dégustation<br>de vin rouge<br>(17 h)<br>(sur inscription)<br><hr/> Lancement<br>de la Semaine<br>Bleue<br>(18 h 30)  | Roselyne Cochin<br><hr/>   | Henry Dunant   |
| <b>Mardi</b><br><b>2 octobre</b>    | Session<br>Code de la<br>Route<br>(9 h 30)<br><br>170 € | Exposés :<br>Redevance<br>incitative<br>Tri sélectif<br>(M. Jobert)   | Maurice Bouju<br><br>M. F. Guiho   | Henry Dunant   |
| <b>Mercredi</b><br><b>3 octobre</b> |   | Jeux<br>(Barakajoux)<br>60 €<br><hr/> Goûter<br>(14 h 30 – 16 h)  | Nicole B.<br>Yves B.<br>Yvonne Guénery<br>Jacqueline O.<br><hr/> Céline Notel<br>(M. F. Guiho) | Henry Dunant   |
| <b>Jeudi</b><br><b>4 octobre</b>    | Simulateur<br>de conduite<br><br>(10 h – 12 h)          | Exposé<br>sur les arnaques<br>par la<br>Gendarmerie<br>et<br>Premiers soins<br>avec les pompiers<br>(14 h – 17 h)<br>Simulateur<br>de conduite<br>(14 h – 18 h) | Michel Guitton<br><br>M. F. Guiho  | Caserne<br>pouvant accueillir<br>70 personnes<br>maximum |
| <b>Vendredi</b><br><b>5 octobre</b> |   | Jacky Flippot<br>Château<br>et protestantisme<br>(14 h – 17 h)  | Gilles Heurtin   | Cinéma<br>(M. J. Guinel)<br>100 €                        |
| <b>Samedi</b><br><b>6 octobre</b>   |   | Chorale<br>(16 h)<br>Suivie<br>d'une auberge<br>espagnole<br>50 €   | Yvonne Guénery   | Henry Dunant   |

## Annexe 2

### **11<sup>ème</sup> Journée régionale des conseils de sages des Pays de Loire Fontenay-le-Comte 12 octobre 2018**

#### **2<sup>ème</sup> atelier : Préventions des risques domestiques, sanitaires et routiers**

Deux intervenants se sont partagé cet atelier :

- \* un médecin généraliste, sportif et gériatologue qui s'est occupé d'une maison de retraite de Fontenay-le-Comte pendant 15 ans et qui intervenait sur les risques domestiques et sanitaires ;
- \* une formatrice d'auto-école intervenant sur les risques routiers.

Le minutage des interventions, mal géré, a accordé trop de temps au premier intervenant et très peu au second.

#### ***Les risques sanitaires et domestiques***

Après avoir rappelé l'augmentation de la durée de vie qui est rendue, en moyenne, à 74,5 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes, ainsi que l'augmentation de la population âgée : en 2020, on devrait compter 2 millions de personnes de plus de 80 ans et 17 millions de personnes de 60 ans et plus, sachant que l'on comptait environ 21 300 centenaires en 2018, l'intervenant a commencé par décrire les différents risques qu'encourent les personnes âgées : dénutrition due à une alimentation déficiente, polymédication, déficience organique, handicap, état d'instabilité, absence d'exercice physique, grande solitude, entraînant un état de dépendance. Il a beaucoup insisté sur les risques de chutes, 5<sup>ème</sup> cause de décès avec 20 000 décès en 2016, ce qui représente 30 % d'une classe d'âge. Les conséquences des chutes peuvent être plus graves qu'on pense, souvent parce que ces conséquences n'apparaissent pas à première apparence. La conséquence la plus commune est la fracture du col de fémur qui atteint 38 % des hommes et 40 % des femmes. Des chutes à répétition peuvent entraîner un syndrome post-chute : la crainte de tomber engendre une peur de bouger qui entraîne une plus grande occasion de tomber par manque d'exercice. Dès la première chute, il convient de faire appel à un kinésithérapeute qui pourra proposer des exercices adaptés (genre gymkana) et apprendre à la personne une technique pour se redresser en cas de chute, afin d'éviter le syndrome de la tortue qui n'arrive plus à retomber sur ses pattes une fois couchée sur le dos. En amont, il convient de prévenir le risque de chute en adaptant le logement, comme éviter les tapis, les sols trop glissants, les fils électriques qui traînent, prévoir plusieurs postes de téléphone pour éviter toute précipitation à décrocher... Les conseils d'un ergothérapeute peuvent s'avérer utiles pour un aménagement optimal du logement.

#### ***Les risques routiers***

En 2017, la moyenne de personnes âgées tuées sur les routes était de 9,5 par jour. Faute de temps, l'intervenante a surtout souligné deux problèmes concernant particulièrement les personnes âgées : les passages piétons et les vélos électriques.

En ce qui concerne les passages piétons, il convient d'utiliser de préférence, quand c'est possible, les passages piétons réglés par des feux, savoir attendre, prendre son temps, ne pas courir et bien regarder de tous côtés.

Les vélos électriques représentent un véritable danger pour les personnes âgées qui ont de la difficulté à maîtriser la plus grande vitesse induite par ces engins et à apprécier la bonne distance nécessaire pour freiner à temps.

## Annexe 3

### **Assemblée Régionale des Sages à Fontenay le Comte (85)**

#### **3<sup>ème</sup> atelier : Participation Citoyenne**

##### **Intervenants :**

1 - Mr GIRAUDEAU d' AIZENAY – Lieutenant-colonel de Réserve - fait partie du CSPD (Conseil de Surveillance et de Prévention de la Délinquance ), il intervient auprès du tribunal dans le cadre de la prévention de la délinquance .

2 – Mr BARTHELEMY chef de la police municipale de Fontenay le Comte ;

3 – un Lieutenant-Colonel de la Gendarmerie de Fontenay le Comte ;

##### **Compte – rendu :**

La démarche de protection citoyenne est en place à Fontenay le Comte depuis 3 ans : un échange d'infos est mis en place entre la police municipale et la gendarmerie dans le but de prévenir la délinquance.

L'idée est aussi de créer du lien social entre la gendarmerie, les élus et la population.

Le lien est concret pour la transmission d'infos : il ne s'agit pas de jouer les shérifs.

Dans le constat des faits problématiques : recrudescence du démarchage à domicile ... prévenir vos voisins si vous constatez ce genre de situation ... mettre sur la boîte aux lettres « Famille DUPONT » plutôt que Mme Veuve .... ne jamais dire que l'on vit seul (e),

Si un contrat est signé par défaut : il y a un délai de réflexion et de rétractation de 14 jours.

Il peut aussi y avoir des escroqueries familiales.

La municipalité peut mettre en place un P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde).

Le plan ORSEC : intervention auprès de la population.

Les communes qui mettent en place ce système constatent une baisse de la délinquance de 40 %.

Des réunions bilan de cette démarche ont lieu 2 fois par an entre la police municipale les élus et la gendarmerie.

Pour plus de sécurité, plus de prévention en liaison avec la police municipale et la gendarmerie, l'idée est de rassembler les participants pour transmettre les infos.

##### **Comment Agir ? J'appelle qui et pourquoi ? Quels sont les dispositifs qui entrent dans ce cadre ?**

S'il n'y a pas de police municipale (ex dans les petites communes il faut appeler la gendarmerie).

Les référents ne sont pas identifiés par la population mais par la police municipale et la gendarmerie.



La police municipale gère l'occupation du domaine public, ex : un gros camion de déménagement doit demander une autorisation à la mairie avant un déménagement, si problème constaté faire signalement à la police municipale et ensuite à la gendarmerie

Un habitant de St Brévin dit qu'un appel au 17 n'est pas toujours transmis et qu'un référent citoyen a plus de portée.

### **Comment devenir référent citoyen (c'est un dispositif national s'appuyant sur la sécurité, défense civile.**

Code de la défense civile : 1959 revu en 2009

Dans chaque tribunal il y a une association d'aide aux victimes, recours possible au fonds de garantie des assurances si « le délinquant » n'est pas solvable.

Mairie et adjoint sécurité, réunion et communication pour vivre en harmonie.

Pour les secours à victime en zone rurale : important de connaître les gestes de premiers secours à prodiguer en attendant l'arrivée des pompiers.

La police municipale a un rôle de coordonnateur.

Le CLP (Conseil Local de Prévention) permet la mise en place d'actions de prévention, sécurité routière etc... Le coût financier de cette démarche peut être supporté conjointement par la police municipale, le C.L.S.P.D., la voirie ...

Ou alors il est décidé de créer une nouvelle ligne budgétaire pour cette action.

Pour la ville de Fontenay coût de 12 panneaux « protection citoyenne... » 1.500 €, 10 ont été mis en place, il n'y a pas eu de vandalisme, de détérioration ou de dégradation.